



# Sommaire : Évaluation de l'Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail



## Objectifs des programmes

L'Entente Canada-Nunavut sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et le Nunavut pour la conception et la mise en œuvre de programmes de prestations d'emploi et de mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Les programmes et services suivants sont examinés dans l'évaluation :

- Le programme de **Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes** aide les participants à acquérir des compétences professionnelles en leur octroyant une aide financière afin qu'ils participent à des formations en classe.
- Les **Services d'aide à l'emploi** soutiennent les personnes qui se préparent à entrer dans le marché du travail ou à le réintégrer, ou aident ces personnes à trouver un meilleur emploi. Ces services peuvent prendre plusieurs formes, comme des conseils, l'aide à la préparation d'un plan d'action, l'acquisition d'habiletés en matière de recherche d'emploi, des clubs de recherche d'emploi, des services de placement, des services de gestion de cas et de suivi, et de l'information sur le marché du travail.
- Les **Initiatives de formation** ciblée aident les employeurs, les collectivités et les secteurs ou régions économiques à s'adapter aux changements au sein de la population active et à combler leurs besoins en ressources humaines.



## Investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré environ 4 millions de dollars au Nunavut.



## Objectifs de l'évaluation

Forte du succès des cycles d'évaluation EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la mise en œuvre de PEMS au Nunavut.



## Méthodologie de l'évaluation

Les conclusions présentées dans le présent rapport sont tirées de 2 études distinctes utilisant différentes méthodes qualitatives et quantitatives, dont :

- une analyse des résultats;
- des « entretiens avec des informateurs clés » auprès de responsables de programmes et de titulaires de projets;
- un questionnaire rempli par les responsables provinciaux;
- un examen de documents.





## Constatations clés

L'analyse des résultats a été effectuée pour 2 programmes : Soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes, et Services d'aide à l'emploi.

Dans l'ensemble, l'analyse des résultats montre que les participants à ces deux programmes avaient :

- des revenus supérieurs;
- moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale;
- une plus faible incidence d'emploi, qui pourrait s'expliquer en partie par les décisions de retraite des participants.

Une analyse par sous-groupe montre que les résultats sur le marché du travail des femmes, des hommes, des jeunes et des Autochtones après leur participation aux programmes correspondent en grande partie à ceux de l'ensemble des participants.



## Recommandations

Deux recommandations clés se dégagent pour le Nunavut :

### **Recommandation n° 1**

On incite le Nunavut à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

### **Recommandation n° 2**

On incite le Nunavut à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données en vue de soutenir la production de rapports, la mesure du rendement et les évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et territoriale.